

Appel à projets pour les clubs

"Jeu, Set & Féminisation"

Candidature jusqu'au 20 septembre 2025 !



01.



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



CADRE GÉNÉRAL



The graphic features a purple background with a central white rectangular box containing the text 'APPEL À PROJETS' in large, bold, blue letters, followed by 'JEU, SET & FÉMINISATION' in a larger, bold, white font. Below this, a smaller text reads 'Une aide financière en faveur de la féminisation'. To the right of the text is a circular illustration divided into several segments, each depicting a different scene related to tennis or sports, such as people playing ping pong, running, and sitting at a table. The overall design is modern and professional.



- ✓ L'année 2025 est consacrée par la FFTT à la grande cause fédérale sur les féminines.
- ✓ L'enjeu est de continuer les appels à projets à destination des clubs (Accueil en 2024).
- ✓ Un financement est possible dans le cadre du partenariat Crédit Mutuel via l'ANS.

OBJECTIFS

- Aider les clubs ayant une démarche spécifique vers les féminines
- Augmenter le nombre de féminines et/ou le % de féminines dans les clubs

DESCRIPTIF



- Aide financière directe de 1500 € pour 65 clubs de 50 à 150 licenciés.

Cette échelle de licenciés est privilégiée pour que l'aide apportée puisse avoir un impact significatif sur l'accueil et la fidélisation des féminines.

- Le club peut candidater à l'appel à projets s'il montre son engagement dans la démarche du plan stratégique mixité et féminisation, à savoir :
 - Une action pour les joueuses :
 - compétitrices : création d'une nouvelle équipe féminine en championnat (entente comprise)
 - loisirs : création d'un créneau ou d'une offre sportive spécifique pour les féminines
 - autres : mise en place d'un tournoi promotionnel pour des non licenciées
 - Une action sur l'accueil :
 - Aménagement d'un vestiaire pour les femmes avec un accueil renforcé
 - Une action de formation :
 - Formation d'un cadre féminin (formations fédérales techniques, dirigeante)
 - Une action sur l'emploi féminin :
 - Embauche d'une femme sur un emploi technique (animation, entraînement)

Les clubs devront identifier 2 items dans leur candidature pour bien marquer leur engagement (sauf dans le cas de l'embauche d'une femme ou de l'aménagement d'un vestiaire).

02.

ITEMS DÉTAILLÉS



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Crédit Mutuel



Appel à projet pour les joueuses



1- CREATION D'UN NOUVEAU CRENEAU

- Création d'une section féminine au club (créneau 100% féminin)
- Création d'un créneau maman/enfant
- Création d'un créneau mixte basé sur le loisir bien être

La création du créneau doit être associé à au moins un temps fort spécifique dans l'année (événement ponctuel réservé aux femmes) type animation, ateliers, démonstration, tournoi promotionnel...

Le projet est prioritaire si le créneau est encadré par une femme formée (AF et/ou Animateur ping santé bien être)

2- CREATION D'UNE NOUVELLE EQUIPE 100% FÉMININE

- Création d'une équipe 100% féminine engagée dans le championnat masculin ou féminin

Cet item ne peut être présenté seul, il doit s'accompagner d'un autre item dans l'appel à projet

3- ORGANISATION D'UN TOURNOI PROMOTIONNEL

- Tournoi promotionnel uniquement pour les femmes non licenciées
 - Salariées des entreprises locales
 - Equipes municipales, contractuelles de la commune,
 - Maison des jeunes, Maison de quartiers, Maman de joueurs...

L'organisation du tournoi doit être couplé avec un autre item pour l'appel à projet pour que le dossier soit éligible



Crédit Mutuel



Appel à projet pour l'aménagement de vestiaires dédiés avec un accueil renforcé

- Construction d'un vestiaire dédié aux femmes et jeunes filles
- Aménagement des vestiaires pour séparer les filles des garçons
(démarche d'accueil spécifique pour tous les licenciés avec accès aux vestiaires obligatoire : les garçons ne se changent pas dans les tribunes pendant que les filles utilisent le vestiaire qui ne leur est pas forcément réservé...)

Cet item peut être présenté seul dans l'appel à projet car il nécessite un engagement financier plus important.



Crédit Mutuel



Appel à projet pour la formation ou l'emploi d'un cadre féminin

FORMATION

- Justifier de la formation Initiateur de Club, Animateur Fédéral, Entraîneur Fédéral et formations professionnelles pour une ou plusieurs femmes licenciées au club
- Justifier de la formation d'une femme à un module pour être dirigeante (formation FFTT, CROS, CDOS)

EMPLOI

- Aide à la création d'un nouvel emploi technique entre le 1^{er} septembre 2025 et le 1^{er} septembre 2026.

Un emploi technique concerne les personnes ayant pour plus de 50% de leurs missions, l'animation ou l'entraînement des licenciés du club.

Cet item peut être présenté seul dans l'appel à projet.

03.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Crédit Mutuel



MODALITES D'ATTRIBUTION



° Le club valide sa candidature par l'envoi de son projet et des documents demandés* à la FFTT par l'intermédiaire d'un lien [GoogleForm](#). (une copie sera à envoyer à la ligue régionale)

* Budget prévisionnel, argumentaire détaillé, RIB pour le versement de la subvention

° La candidature doit comporter au moins 2 items pour être éligible pour montrer l'engagement du club dans la mise en place d'un plan de féminisation du club. Seuls les items sur l'aménagement d'un vestiaire et l'embauche d'une femme peut être demandés seuls.

° le club devra apporter les justificatifs de son action après sa mise en place

° La Ligue régionale sera garante du projet* :

➤ Elle validera et classera les dossiers dans l'ordre de pertinence et de faisabilité

** En cas d'un nombre de demande supérieur à la capacité financière fédérale*

➤ Les clubs devront informer la ligue régionale de leur candidature (copie du GoogleForm)

ASPECT FINANCIER

L'appel à projets comporte une enveloppe de 100 000 € financée par le soutien de l'ANS et du Crédit Mutuel.

La fédération aidera environ 65 clubs soit environ 1500€ par club lauréat.

- *Un bonus de 1500€ sera ajouté pour les clubs créant un emploi technique et embauchant une femme*

Les clubs lauréats recevront la subvention en une fois.



Crédit Mutuel



RETROPLANNING



- **16 juin : Vote en bureau fédéral**
- **Début juillet : envoi de l'appel à projets à tous les clubs avec cahier des charges et le lien GoogleForm (copie aux comités et ligues)**
- **4 juillet** : webinaire dédié aux ligues pour le suivi et webinaire aux clubs pour les inciter.
- **Du 4 juillet au 20 septembre 2025** : Dépôt des demandes auprès de la FFTT via le GoogleForm avec RIB à fournir - Adresse de contact : appelaprojets@fft.temail
- **22 septembre 2025** : Transmission des demandes à chaque ligue
- **02 octobre dernier délai** : Transmission du classement des dossiers par chaque ligue
- **12 octobre** : Communication des décisions FFTT
- **A partir du 15 octobre** : paiement par la FFTT en 1 fois en fonction de la réalisation du projet (justificatif à transmettre à appelaprojets@fft.temail (bonus de 1500€ à l'embauche jusqu'en septembre 2026)

Lien de candidature

